

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée Montréal (Québec) H2Y 1B5 Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

# Commission permanente sur l'examen des contrats

### La Commission:

### Présidence

M. Dominic Perri Arrondissement de Saint-Léonard

# Vice-présidence

M<sup>me</sup> Valérie Patreau Arrondissement d'Outremont

#### Membres

*M*<sup>me</sup> Caroline Braun Arrondissement d'Outremont

M<sup>me</sup> Daphney Colin Arrondissement de Rivière-des-Prairies— Pointe-aux-Trembles

M<sup>me</sup> Nathalie Goulet Arrondissement d'Ahuntsic– Cartierville

M. Enrique Machado Arrondissement de Verdun

*M*<sup>me</sup> *Micheline Rouleau Arrondissement de Lachine* 

M. Sylvain Ouellet Arrondissement de Villeray– Saint-Michel–Parc-Extension

*M*<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Le 12 juin 2023

# Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

## Mandat SMCE237231051

Octroyer, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain, un contrat de services professionnels avec la firme Groupe Intervia inc. pour la gestion des impacts, surveillance maintien de la circulation et communications de chantier du projet intégré SRB Pie-IX – Lot Notre-Dame. Dépense totale de 2 632 220,98 \$, taxes incluses (Contrat: 2 288 887,81 \$ + contingences: 343 333,17 \$). Appel d'offres public 22-19359 - (1 soumissionnaire conforme) / Autoriser une dépense totale pour la Ville de Montréal de 1 500 365,96 \$, taxes et contingences incluses.

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri Président ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier Coordonnatrice, Soutien aux commissions permanentes

### Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007) et le Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

### Mandat SMCE237231051

Octroyer, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain, un contrat de services professionnels avec la firme Groupe Intervia inc. pour la gestion des impacts, surveillance maintien de la circulation et communications de chantier du projet intégré SRB Pie-IX – Lot Notre-Dame. Dépense totale de 2 632 220,98 \$, taxes incluses (Contrat: 2 288 887,81 \$ + contingences: 343 333,17 \$). Appel d'offres public 22-19359 - (1 soumissionnaire conforme) / Autoriser une dépense totale pour la Ville de Montréal de 1 500 365,96 \$, taxes et contingences incluses.

À sa séance du 24 mai 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :
  - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.

Le 3 mai 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier et du Service de l'urbanisme et de la mobilité ont d'abord expliqué que le présent contrat s'inscrit dans le vaste projet SRB Pie-IX. L'avancement se poursuit avec les travaux de la phase 3 et 4, qui sont en cours de réalisation. Il est important de savoir que ce dossier décisionnel est étroitement lié au dossier 237231049, également soumis à la Commission, en vue d'octroyer un contrat à Pomerleau inc. pour les travaux du lot Notre-Dame du projet SRB Pie-IX. Le présent contrat vise la gestion des impacts, la surveillance et le maintien de la circulation et les communications de chantier. Le service sera assuré par du personnel technique, dont des ingénieurs, d'un technicien, d'un chargé de communication et d'un agent de liaison. Dans le cadre des phases

subséquentes, l'agent de liaison a joué un rôle important auprès de la population, la Ville souhaite notamment poursuivre cette initiative.

L'appel d'offres pour le présent dossier a été publié il y a plus d'un an, soit le 9 mai 2022. Parmi les huit preneurs du cahier des charges, une seule firme a déposé une soumission. Les raisons de désistements évoqués sont notamment un carnet de commandes complet et un manque de ressources. L'analyse de l'unique soumission a révélé un écart de 7,8 % avec l'estimation interne. Les personnes invitées ont tenu à souligner qu'un appel d'offres pour les travaux du lot Notre-Dame a dû être annulé en août 2022. Cette annulation a occasionné un retard dans le calendrier de réalisation du projet et a eu une incidence sur l'ensemble des contrats prévus pour ce lot, dont celui-ci. La Ville s'est entendue avec l'adjudicataire pour prolonger de 386 jours la période de validité de la soumission.

Étant donné que les travaux pour le lot Notre-Dame devraient débuter dès la fin de l'été, les personnes-ressources ont recommandé de procéder à l'octroi du contrat à la firme Groupe Intervia inc.

Les commissaires n'ayant pas de questions, le président remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier et Service de l'urbanisme et de la mobilité pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

# Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :
  - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE237231051 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.